

## Membres et Clubs présents

Sur 31 clubs, 24 sont représentés. Maurice Villard, Président de la Ligue Rhône-Alpes de golf et Armand Auch-Roy, Vice-Président sont également présents.

## Rapport moral du Président

La séance est ouverte à 10H30. Le Président Jean-Noël Bridon remercie les participants de leur présence, et particulièrement les Président et Vice -Président de la ligue et souhaite une bonne année à l'assemblée.

Des clubs quittent l'ASGRA, les membres vieillissent et les nouveaux de 50 ans sont encore en activité. Nous sommes dans la moyenne du monde golfique.

La participation fluctue, en fonction des compétitions et des dates, en avril très forte hausse indépendamment des formules de jeu proposées. Il qualifie l'année écoulée de réussie, la baisse de participation peut s'expliquer par une multitude de compétitions organisées, le coût des déplacements et le vieillissement de la catégorie d'âge concernée (Les membres deviennent seniors 2 et les nouveaux seniors potentiels encore en activité ne peuvent assurer l'équilibre).

## Les adhérents :

Au nombre de 945 pour 2018 contre 938 en 2017 avec l'espoir de rester dans ses chiffres en 2019. Nous enregistrons le maintien de l'effectif malgré le départ de Giez, après Esery et GCL qui ont quitté l'ASGRA en 2017 et l'arrivée du Chambon/ Lignon et de Riom/ Montpensier. En 2018, nous avons une rotation de 20% des effectifs, et la moyenne d'âge des adhérents est 67.4 ans

## Les clubs :

Les 31 clubs sont bien répartis en Auvergne Rhône Alpes :

St Etienne ainsi que Aix les Bains sont les clubs avec le plus d'adhérents.

Le Clou et la Bresse en forte augmentation d'effectif.

Augmentation sensible à Chamonix, la Commanderie, Mt d'Arbois, St Etienne, Gonville et Corrençon.

Baisse notoire à Divonne, Lac d'Annecy, Lyon Verger.

Consolidation pour les clubs entrés récemment à l'ASGRA : Méribel et le Chambon perdent la moitié de leurs adhérents en 1 an, voir Riom/ Montpensier en 2019 ?

**Les effectifs par catégorie :** de 2012 à 2018 nous avons perdu 74 dames, 118 hommes et 64 seniors 2. En 2018 : 59 dames sont parties et 73 sont arrivées. 59 messieurs ont quitté l'ASGRA pour 69 nouveaux. Chez les seniors 2, 77 partis et 60 nouveaux plus 25 venant des seniors 1.

**La participation aux compétitions :** (hors les match-Play) la participation en 2018 est de 2401 participants aux 29 rencontres, la participation des locaux sur leurs parcours est de 264 soit de 11%. La moyenne est de 83 joueurs par rencontre, suivant la formule, la situation géographique et la date, peut varier de 140 à 30 inscrits.

**Participations par formule :** Scramble 92 joueurs en moyenne: très bonne participation confirmée, dont 4 compétitions à plus de 100 joueurs (161 inscrits au Beaujolais 100 ont pu jouer). S1 et S2 : respectivement 57 et 78 joueurs : bonne participation au critérium du Gouverneur, à Charmeil (130 joueurs) et au Clou (125). Faiblesse confirmée pour les S1 seuls G1 et G2 : 49 et 58 joueurs : selon les mois, forte participation jusqu'en juin, faible en septembre.

Association des Seniors Golfeurs Rhône Alpes

Chez M. Bridon 110 Impasse du Clos du Pontet 69250 Curis au Mont d'Or

Tél: 04 37 92

Le rapport moral approuvé à l'unanimité et le quitus est donné

### **Rapport financier**

Le Trésorier Alain Bourdeaux présente le bilan financier de l'exercice 2018. Tous les comptes ont été validés par le cabinet d'expertise comptable.

Côté recettes, le montant des cotisations s'élève à 34086 €, la contribution de la ligue à 2209 €, et celui de la fête 7290€ soit un total de 43585,20€.

Côté dépenses, le coût des compétitions, de la fête, frais de fonctionnement, assurance, frais divers et de site s'élèvent à 39574.72€

L'exercice 2018 s'achève avec un résultat positif de 4010.48€ et une trésorerie de 28834.68€ répartie entre le compte bancaire 14454.28€ et un livret A 14380.40€.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et le quitus est donné au Trésorier, que le président remercie pour sa bonne gestion.

### **Bilan sportif**

Le capitaine des jeux, Jean-Pierre Magnon remercie Jacques Fallavier pour la continuité de son implication à l'Asgra, ne faisant plus partie du bureau et pourtant s'occupant encore de tâches ingrates, du suivi des compétitions et des matchs Play.

Il rappelle qu'en 2018, la moulinette a fonctionné 2 fois, à Charmeil et au Beaujolais.

En 2019 elle va sûrement beaucoup plus fonctionner, suite aux compétitions qui sont toutes groupées. Pour les S1/S2, seront retenus 45% des S1 et 55% des S2.

Rappelant qu'en cas de surnombre lors d'une compétition, les joueurs sont pris dans l'ordre sur la liste d'inscription envoyée par les clubs.

Pour les indéliçats qui se scratchent et que nous suivons, aucune sanction n'a jamais été appliquée mais devant la recrudescence de scratches nous allons bientôt être obligés d'y venir. Les responsables des clubs seront informés à chaque scratch.

Face aux défections passées dans les match-play, l'instauration de la caution mise en place en 2016 est reconduite. Merci de régler en chèque, ceux-ci sont restitués au plus tard pour la fête et en cas d'absence détruits. Surtout pas de virement.

Légère amélioration sur le temps de jeu durant les compétitions mais peut encore progresser.

Jean-Pierre Magnon donne ensuite lecture du palmarès des vainqueurs des différentes compétitions (belle présence des joueurs de St Etienne sur les podiums) et félicite les joueurs comme les clubs pour leur assiduité. .

### **Classement 2017 :**

Challenge Rhône Alpes : 1° la Bresse, 2° St Etienne, 3° Le Clou.

Match Play Brut: 1° Aix les Bains, 2° Gouverneur. Net : 1° Gonville, 2° Chamonix.

4 Balles: 1° St Etienne, 2° Valence St Didier, 3° Gouverneur.

Scramble : 1° Valence St Didier, 2° Les Arcs, 3° St Etienne.

### **Activités festives :**

#### **Le voyage :**

Chantal Desmurs présente le voyage qui a été réalisé du 7 au 11 octobre à Toulouse, avec 46 joueurs et 7 accompagnants. Bonne ambiance et belle réussite. Pour 2019 la date sera fin septembre dans le Sud-Ouest.

### **Association des Seniors Golfeurs Rhône Alpes**

Chez M. Bridon 110 Impasse du Clos du Pontet 69250 Curis au Mont d'Or

Tél: 04 37 92

Association régie par la loi du 1° juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

## **La fête à Aix les Bains :**

Martine Bogossian rappelle que la journée avait réuni 108 joueurs en scramble et que le soir 121 personnes se sont retrouvées, dans le sublime cadre du restaurant du Casino, où nous avons pu observer la magnifique architecture ainsi que ses vitraux. La remise des prix, le dîner ainsi que la soirée dansante furent très appréciés tout cela en toute convivialité. Une journée très agréable et une fête très réussie.

## **Points clés 2019 :**

Jean Noël Bridon souligne les changements suivants :

- Retrait des golfs de Divonne et de la Valdaine.
- De nombreux nouveaux responsables donc reconduction des réunions responsables ASGRA le mardi 26 février à Mionnay et le 5 mars à Aix les Bains.
- La dénomination « SENIORS 2 est remplacée par VETERAN et Dames VETERANS ».
- L'impression du certificat d'inscription qui sera demandé par les clubs peut se faire à partir du site.
- Les nouvelles règles de golf peuvent être consultables sur le site de la FFG, ou demandées au responsable sportif du club.
- Mise en place du nouvel outil pour le classement des résultats.
- Le tableau de calcul des distances et temps de trajet entre les clubs sera amélioré
- La dotation des challenges sera allégée pour une remise des prix plus simple et moins longue. 24 joueurs auront un prix au lieu de 48 joueurs : il n'y aura plus de classement par âge mais par série ; dames et hommes et par index : S1/S2 Dames 1 BRUT et 2 NET soit 12 récompensées idem pour les messieurs. Par contre pour le classement de fin d'année il y aura les catégories vétérans et non vétérans.
- Pas de compétitions à Charmeil en raison du tarif trop bas de 41€ la direction le voulait à 45€.
- Demande des Bords de Loire d'intégrer l'ASGRA avec les Etangs, mais les Bords de Loire n'est qu'un 9 trous.

## **Points soumis à l'approbation de l'AG :**

Stabilité :

- Cotisation annuelle maintenue à 36€.
  - Inchangés les GF à 37€ et 41€ dans les 3-5 cas particuliers
  - Reconduction de la limitation de la contribution au buffet/cocktail à 700€ ou 6€ si moins de 100 joueurs.
  - En étude pour le changement de calcul du GF à 37€ et 41€ en relation avec le GF standard.
  - Maintien d'une caution à l'inscription des équipes en MP (185€ = 5 joueurs). Remboursable.
  - Les 31 clubs pour 2019 départs de la Valdaine, Evian et Divonne, arrivés Meribel, Chambon sur Lignon et Riom Montpensier.
- Approbation de l'ensemble par l'assemblée.

## **Le budget prévisionnel 2019**

Le budget prévisionnel est commenté par Michel Servy nouveau trésorier : prudence sur le nombre d'adhésions environ 880 à 36€ total 31680€, dotation de la ligue 1200€ et la fête 7300€ soit une rentrée de 40180€. Présentation d'un budget équilibré avec des dépenses d'un montant de 40180€.

## **CALENDRIER 2019**

Une grande attention a été accordée dans la répartition des diverses compétitions. Les 31 clubs recevront une compétition et presque tous vos souhaits de dates ont été respectés.

- Tous les challenges S1/ S2 seront groupés
- Il y aura 9 challenges et le classement final se fera sur les 5 meilleurs.
- Tous les 4 balles G1/ G2 seront groupés
- Il y aura 8 G1/ G2 pas de simultanées et le classement sera sur les 6 meilleurs.
- Il y aura 12 scramble, 8 retenus pour le classement, et 4 amicales qui ne le seront pas.
- Le critérium est reconduit, et se déroulera à la Bresse le mercredi 15 et jeudi 16 mai 2019.

Association des Seniors Golfeurs Rhône Alpes

Chez M. Bridon 110 Impasse du Clos du Pontet 69250 Curis au Mont d'Or

Tél: 04 37 92

Association régie par la loi du 1<sup>o</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

## **Championnat Match Play 2019.**

1/8 Tableau Brut :

- Aix, Gouverneur et Bresson.
- 9 équipes gagnantes et 4 perdantes.

¼ Tableau Brut :

- Les 8 vainqueurs des 1/8.

¼ Tableau Net :

- 5 perdants 1/6 final
- 3 meilleurs perdants des 1/8 brut repêchés.
- 

### **Tirage au sort des Match Play**

Le tirage au sort est ensuite effectué pour les 21 équipes inscrites réparties en 3 poules.

Match Play 2019 : tirage au sort des 3 poules

Tirage au sort 1/16 de finale se jouent en Brut.

Match Aller/ Retour

Dates limites : début 1 avril- fin 31 mai 2019

3 équipes exemptées des 1/16 par tirage au sort : Aix, Gouverneur et Bresson vainqueur et finaliste 2018

## **POULE 2019**

POULE 1 : ALBON, CHANALET, CHARMEIL, CORRENCON, VALENCE, VERGER.

POULE 2 : BRESSE, CHAMONIX, CHASSIEU, GONVILLE, MIONNAY, SORELLE.

POULE 3 : BEAUJOLAIS, CLOU, COMMANDERIE, FOREZ, SALVAGNY, ST ETIENNE.

## **RENCONTRES à jouer du 1avril au 31 mai 2019.**

POULE 1 : CHANALET/VERGER. CORRENCON/CHARMEIL. VALENCE/ALBON.

POULE2 : BRESSE/ MIONNAY. GONVILLE/CHAMONIX. SORELLE/CHASSIEU.

POULE 3 : BEAUJOLAIS/ST ETIENNE. CLOU/SALVAGNY. COMMANDERIE/FOREZ.

## **Comité Directeur Elections**

Pas d'élection en 2019 En 2020, 2 personnes termineront leur mandat, dont le Président JN Bridon qui achèvera 2 mandats de 4 ans et donc non rééligible. En 2021 2 personnes qui auront 2 mandats donc non rééligibles, ainsi qu'en 2022 4 personnes dont 2 qui auront un double mandat. Pensez à vous présenter ou à trouver des candidats potentiels, afin d'assurer la relève et que l'ASGRA qui apporte une belle prestation puisse durer.

Le bureau se compose après réunion en fin d'AG :

Président d'honneur : Patrick GEFFRIAUD.

Président : Jean-Noël Bridon.

Vice-présidente : Chantal Desmurs.

Trésorier : Michel Servy

Tresorier Adjoint : Alain Bourdeaux.

Secrétaire : Christine Habegre.

Capitaine des jeux : Jean Pierre Magnon.

Secrétaire adjointe et membre de la commission sportive : Michèle Roy.

Relation ligue : Martine Bogossian.

Pour faire profiter le bureau de sa maîtrise du sujet, Jacques Fallavier a accepté de renforcer la commission sportive.

Association des Seniors Golfeurs Rhône Alpes

Chez M. Bridon 110 Impasse du Clos du Pontet 69250 Curis au Mont d'Or

Tél: 04 37 92

Association régie par la loi du 1° juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

### **Discours Maurice VILLARD**

Le Président de la Ligue Rhône-Alpes Maurice VILLARD prend brièvement la parole signifiant que la ligue est là pour nous écouter

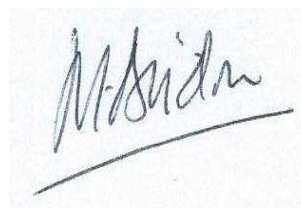
Nous sommes dans une période instable, d'usure et de lassitude, les sports, rugby tennis golf sont épuisés, en souffrance. Mais doit-on pour autant être en surnombre pour être bien ? Cultivons la qualité. Vous cherchez des solutions (quand on cherche on trouve), pour le reste privilégiez la qualité, il faut séduire avec des formules et des actions!!

L'image du golf français a prouvé qu'il était capable de grande chose avec la **RYDER CUP** mais quels en sont les résultats pour le golf : RIEN. Pourquoi ? Il y a surtout du business derrière la partie sportive de la Ryder-Cup, et aucun impact pour nous les bénévoles. Continuons notre engagement, le golf reste une activité qui nous plaît.

Il réaffirme le soutien de la Ligue à l'égard de l'Asgra. Il propose une meilleure collaboration avec Armand Auch Roy pour l'établissement du calendrier afin d'éviter une concurrence délicate, et rappelle que les trophées seniors sont une demande des clubs. Il évoque l'aide modeste apportée par la Ligue (soumise aussi à des contraintes budgétaires), dotation qu'il faut surtout considérer comme un geste amical saluant les actions de l'ASGRA.

Jean-Noël Bridon remercie enfin Maurice Villard et toute l'assemblée pour l'attention accordée et leur souhaite une bonne saison 2019.

La séance est levée à 13h00.



Procès verbal rédigé le 19 janvier 2019  
Par Michèle ROY

Le Président,  
Jean Noël BRIDON

Association des Seniors Golfeurs Rhône Alpes

Chez M. Bridon 110 Impasse du Clos du Pontet 69250 Curis au Mont d'Or

Tél: 04 37 92

Association régie par la loi du 1<sup>o</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901